

FAQ

? POURQUOI JE VOIS 2 MÉDECINS?

En réalité, vous voyez d'abord un orthoptiste (paramédical) puis un ophtalmologiste. L'orthoptiste est un expert de la réfraction et des examens complémentaires ophtalmologiques. C'est lui qui va fournir les précieuses mesures dont l'ophtalmologiste a besoin pour la consultation

? POURQUOI LE PASSAGE DEVANT L'OPHTALMOLOGISTE SEMBLE SI RAPIDE ?

Vous passez d'abord par l'orthoptiste qui transmet les résultats de vos examens visuels à l'ophtalmologiste. Ce dernier prend connaissance de votre dossier avant même de vous recevoir

? COMBIEN DE TEMPS DURE MON PASSAGE CHEZ POINT VISION ?

En moyenne, il faut compter 1 heure. Cependant, c'est parfois plus rapide ou plus long. Tout dépend des pathologies des patients devant vous dans la file d'attente et surtout de la complexité de votre cas personnel

? PROPOSEZ-VOUS LE TIERS PAYANT ?

Le tiers payant est déjà possible pour les patients bénéficiant de la CMU, les patients en ALD et les femmes enceintes. Nous le mettons en place progressivement pour que tout le monde puisse en profiter.

POINT VISION PROPOSE DIFFÉRENTES SOLUTIONS CHIRURGICALES ET MÉDICALES POUR VOS YEUX SELON LES CENTRES

CHIRURGIE LASER :

- ✓ Myopie
- ✓ Astigmatisme
- ✓ Hypermétropie
- ✓ Presbytie

CHIRURGIE DE LA CATARACTE

CONTACTOLOGIE

IVT

Plus d'information à l'accueil du centre ou directement avec le médecin ophtalmologiste

BIENVENUE

DANS VOTRE CENTRE MÉDICAL OPHTALMOLOGIQUE



GROUPE
**POINT
VISION**

NOTRE CENTRE NOUVELLE GÉNÉRATION ASSURE LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE SANTÉ VISUELLE.

VOTRE PARCOURS DE SOIN CHEZ POINT VISION

1. ACCUEIL

Constitution de votre dossier médical auprès des assistantes médicales. Merci de préciser à l'orthoptiste les infos suivantes:

- ✔ Maladies (forte myopie, tension oculaire élevé, glaucome, DMLA etc.)
- ✔ Antécédents familiaux
- ✔ Si vous êtes porteur de lentilles ou de lunettes
- ✔ La date de votre dernière consultation



1

L'ordre de passage n'est pas défini selon l'ordre d'arrivée mais selon votre heure de rdv et les pathologies des patients présents dans le centre

2



2. ORTHOPTISTE

Réalisation des examens visuels qui peuvent varier selon vos besoins, de vos antécédents médicaux et du type de consultation (contactologie, chirurgie ...)

Transmission et étude de votre dossier par le médecin ophtalmologiste

3. OPHTALMOLOGISTE

Consultation avec le médecin ophtalmologiste qui complètera votre dossier médical. Il vérifie avec vous la présence ou non de maladies de l'oeil et vous remet votre ordonnance.



3

4



4. SORTIE

Règlement de la consultation et télétransmission de votre feuille de soin à votre CPAM chaque fois que cela est possible.

VOTRE PARCOURS DE SOIN CHEZ POINT VISION

LES TARIFS DE CONSULTATIONS DÉPENDENT DE PLUSIEURS FACTEURS :

Dans certains cas, un dépassement modéré pourra être ajouté au tarif conventionnel de la consultation ou actes techniques réalisés

Un dépassement modéré pourra être appliqué avec tact et mesure selon les examens pratiqués et le conventionnement du médecin

Si vous consultez le samedi ou un jour férié, un dépassement exceptionnel pourra être ajouté au tarif de votre consultation

Si vous venez en urgence un jour férié, une majoration de 40€ sera ajoutée pour tout acte réalisé

Selon votre état visuel, un acte technique pourra être réalisé, notamment un OCT dont le tarif est affiché dans le centre

*Pour faciliter votre prise en charge, votre dossier est saisi électroniquement et stocké sur des hébergeurs de données de santé.

SUIVEZ NOUS

